



De la part de : **Marielle RENOULT**

DESTINATAIRE : **VILLE ROUXMESNIL-BOUTEILLES**

Séverine DUJARDIN

Date et heure d'envoi : 10/05/2022 10:46:15

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **72909313**

ANNULE ET REMPLACE

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son Directeur Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE 1er AVIS
MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune de ROUXMESNIL-BOUTEILLES**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**LES INFORMATIONS DIEPPOISES
PARIS NORMANDIE ROUEN**

**SEINE MARITIME
SEINE MARITIME**

**Le 17/05/2022
Le 17/05/2022**

Vincent TOUSSAINT
Directeur

A V I S D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE ROUXMESNIL – BOUTEILLES

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

1^{er} avis

Le public est informé que par arrêté du 16 mai 2022, il a été décidé de procéder à une enquête publique sur les dispositions de la modification N°1 du plan local d'urbanisme de la Commune de ROUXMESNIL-BOUTEILLES.

Le projet de modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune vise à :

- Créer un secteur UYh dans la zone UY
- Modifier le règlement de la zone UY pour augmenter la hauteur maximale de construction au sein du secteur UYh

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Rouxmesnil-Bouteilles pendant une durée de 32 jours consécutifs du vendredi 3 juin 2022 à 9h00 au lundi 4 juillet 2022 à 16h30.

Le dossier pourra y être consulté aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public, soit :

Lundi de 10h à 12h et de 14h à 16h / Mardi 10h à 12 h et de 16h à 18h / Mercredi de 10h à 12h / Jeudi de 10h à 12h30 / Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.rouxmesnil-bouteilles.fr

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, soit à les consigner sur un registre d'enquête mis à leur disposition, à la mairie aux jours et heures susvisés, soit à les adresser par correspondance à l'attention de Mme la Commissaire Enquêtrice en mairie qui les annexera au registre :

- Soit par voie postale à l'adresse de la mairie : Rue du Champ de Courses – 76370 ROUXMESNIL-BOUTEILLES
- Soit par voie électronique à l'adresse suivante : accueil@mairie-rb.fr

Madame Annie TURMEL, Professeur d'anglais retraitée, a été désignée en qualité de Commissaire Enquêtrice par le Tribunal Administratif de Rouen. Elle se tiendra à la disposition du public en mairie de Rouxmesnil-Bouteilles le :

Vendredi 3 Juin 2022 de 9h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête)

Mardi 14 Juin 2022 de 15h00 à 18h00

Lundi 4 Juillet 2022 de 13h30 à 16h30 (clôture de l'enquête)

Le rapport de la Commissaire Enquêtrice ainsi que ses conclusions motivées, seront tenus pendant un an à la disposition du public à la mairie, un mois après la clôture de l'enquête.